IV. Horaire de formation

L'acquisition des compétences, par la mise en œuvre de la formation, nécessite une enveloppe horaire bien déterminée. La répartition de l'horaire entre les différentes unités d'enseignements associés s'effectue sur les deux années de formation sur la base de la grille suivante.

	Volume Horaires	Modules	Ventilation hebdomadaire par année			
Unités d'enseignement			1 ère année		2e année	
_			1 ^{er} Semestre	2 ^{eme} Semestre	1 ^{er} Semestre	2 ^{eme} Semestre
UE1- ARCHITECTURE DES SYSTÈMES INFORMATIQUES	28	M1- Structure Technologie des composants des ordinateurs	2			
	28	M2- Structure et Fonctionnement des ordinateurs	2			
	56	M3- Programmation en langage assembleur		4		
	56	M4- Systèmes d'exploitation	2	2		
	56	M5- Réseaux informatiques	2	2		
UE2- SYSTEMES D'INFORMATION ET BASES DE DONNEES	28	M6- Conception des systèmes d'informations	2			
	56	M7- Base de Données Relationnelle		4		
	44	M8- Système de Gestion de Base de Données			2	2
UE3- CONDUITE DE PROJET INFORMATIQUE	28	M9- Méthodes de conception orienté objet			2	
	16	M10- Atelier de Génie logiciel				2
	28	M11- Gestion de projet			2	
	16	M12- Assurance qualité, test et maintenance				2
UE4- DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION	56	M13- Algorithmique et structures de données	2	2		
	56	M14- Programmation procédurale	2	2		
	88	M15- Programmation orientée objets			4	4
	100	M16- Environnement Développement Intégré	2	2	2	2
	28	M17- Multimédia	2			
	72	M18- Développement WEB		2	2	2
	44	M19- Développement d'application client/serveur			2	2
UE5- PROJET DE FIN D'ETUDE	88	M20- Projet de fin d'étude			4	4
		Sous Total 1 (UE1 à UE5)	18	20	20	20
UE6- ECONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISES	28	M21 – Logiciel de bureautique et communication	2			
	100	M22- Techniques d'expression et de communication	2	2	2	2
	56	M23- Environnement Economique et Juridique de L'entreprise	2	2		
UE7- LANGUES	100	M24- Arabe	2	2	2	2
	100	M25- Français	2	2	2	2
	100	M26- Anglais	2	2	2	2
UE8- Mathématiques	200	M27-Mathématiques	4	4	4	4
		Sous Total 2 (UE6 à UE9)	16	14	12	12
		Total général	34	34	32	32

Les TPs doivent être fait individuellement par chaque étudiant.